

## 17. Jean-Christophe DORNSTETTER

### **Question adressée aux garants de la concertation**

Le dossier de concertation affirme page 52 que la consommation d'eau avant traitement sera de 50 m<sup>3</sup>/h (phase 1). Après traitement, il y aura de 37 à 38 m<sup>3</sup>/h (soit 12 à 13 m<sup>3</sup>/h de rejet). Vu que le refroidissement a été choisi en boucle fermée, ces 37 à 38 m<sup>3</sup> servent exclusivement à la production d'hydrogène à hauteur de 10L d'eau pour 1kg d'hydrogène (cf. page 52). Cela fait donc 3700 à 3800 kg d'hydrogène par heure. Or l'hypothèse de 60kWh par kg d'hydrogène est prise à la page 51 du dossier de concertation. On arrive donc à une puissance d'électrolyseur de 222 à 228 MW. La question est la suivante : est-ce que votre hypothèse n'est pas plutôt une consommation de 11L d'eau par kg d'hydrogène pour que les chiffres correspondent à une puissance d'électrolyseur de 200 MW ? Et est-ce que cette marge (11L au lieu de 10L soit +10% de marge) est prise en prévision du choix d'un des fournisseurs d'électrolyseur ?

### **Réponse :**

Bonjour, merci pour votre question.

Le dossier de concertation donne des ordres de grandeur, il est indiqué en page 52 que la consommation d'eau « serait **d'environ** 50 m<sup>3</sup> par heure, soit un total de 100 m<sup>3</sup> par heure à terme », ainsi que la consommation « d'une dizaine de litres d'eau pour la production d'un kilogramme d'hydrogène ». Votre estimation se situe bien dans la fourchette indiquée.

Le choix du fournisseur des électrolyseurs sera défini à un stade ultérieur du projet.